

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Le voyage que le président va faire en Russie le mois prochain a le don d'irriter vivement les socialistes. Nous n'en sommes pas surpris. Les socialistes français obéissent passivement au mot d'ordre des socialistes allemands. Or, les Allemands sont inquiets, à juste titre, de l'alliance franco-russe ; ils cherchent par tous les moyens à la détruire, et mettent à profit, dans ce but, la complicité coupable des socialistes français. N'avons-nous pas vu dans les divers congrès socialistes internationaux, les délégués français voter, sur la proposition des délégués allemands, des protestations énergiques contre l'alliance de la France avec la Russie ?

Naturellement les socialistes sont venus, à l'occasion des crédits demandés par le gouvernement pour le voyage présidentiel, renouveler à la tribune leur protestation ridicule. Ils l'ont fait en des termes qui ont été vivement relevés par M. Brisson. Le président de la chambre a rappelé que la France avait été heureuse et fière de la visite du tsar, et que le président de la République allait rendre une visite de courtoisie et de politesse, et que sur tout l'ensemble du territoire tous nos concitoyens protesteraient contre les paroles des orateurs socialistes. Rien n'est plus vrai. Si l'on excepte les énergumènes révolutionnaires, tous les Français, sans distinction de parti, approuvent le voyage du président et se rejouissent d'avoir vu la chambre voter les crédits à une imposante majorité.

Cependant, même après le vote des crédits, les socialistes ne désarment pas. La *Petite République* revient à la charge. Elle reproche au président d'aller en Russie seul, sans se faire accompagner par le président de la chambre et le président du sénat. M. Faure devrait se souvenir, dit-elle, "qu'il n'est qu'une pièce décorative dans le mobilier constitutionnel ; qu'il n'est pas grand'chose sans l'assistance de ses ministres et des deux assemblées, et que c'est par pure déférence qu'on a pris l'habitude d'appeler chefs d'Etat les divers présidents de République." Le journal socialiste conclut en accusant M. Faure de jouer au monarque. Et il intitule son article : "Président, ou monarque ?"

La réponse est facile. Non ! M. Faure n'est pas un monarque. Mais il représente la France au même titre que le ferait un souverain. C'est un chef d'Etat élu ; il n'en est pas moins chef d'Etat. Cette "pièce décorative du mobilier constitutionnel," a des attributions fort importantes que lui confère la constitution. L'article 3 de la constitution qui énumère les attributions du président dit : "Il préside aux solennités nationales.—Les envoyés et les ambassadeurs des puissances étrangères sont accrédités auprès de lui." Ce texte est formel. Il indique bien nettement que le président de la République a seul qualité pour représenter la nation.

Les fonctions du président de la chambre et du président du sénat sont d'un ordre tout différent. M. Brisson et M. Loubet sont chargés, pour la durée de la session, de diriger les travaux de la chambre et du sénat et sont élus séparément par chacune de ces assemblées ; le président de la République est élu par l'assemblée nationale. Il est donc plus encore que les présidents de la chambre et du sénat, l'élu de la représentation nationale et le représentant de la République.

Les critiques malveillantes des journaux socialistes à propos du prochain voyage en Russie du président Faure, inspirent au *Rappel*, journal radical, les réflexions que voici :

Il est parfaitement ridicule de dire qu'en allant en Russie rendre au tsar la visite que celui-ci a faite à la France, le président de la République fait acte de monarque et joue lui-même au tsar.

Il en serait ainsi dans le cas où le président partirait pour la Russie sans mandat spécial du gouvernement et des chambres ; mais, dans ce cas, le parlement pourrait le remplacer avant même qu'il ait mis le pied sur la terre russe.

Il n'en est rien quand son voyage est couvert par la responsabilité d'un ministère et, à plus forte raison, quand il est sanctionné par un vote du parlement.

Dans ce dernier cas, le seul qui soit entièrement légal, c'est la France elle-même incarnée dans son président, qui rend visite à la Russie.